

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.05.2017

Page 1 sur 10

### Indicateur de Phénolphtaléine

#### SECTION 1 : Identification

##### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Indicateur de Phénolphtaléine

**Code produit :** PH1605K12SS

##### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Produits chimiques de laboratoire

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

##### Détails du fabricant ou fournisseur

**Fabricant :**

**États-Unis**

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331

1-717-632-1291

##### Ligne d'urgence :

**Canada**

**ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

#### SECTION 2 : Identification de danger

##### Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 2

Irritation des yeux, catégorie 2A

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 1

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, système nerveux central

Cancérogénicité, catégorie 1B

Toxicité reproductrice, catégorie 2

##### Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger :



**Mentions d'avertissement :** Danger

##### Mentions de danger :

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.05.2017

Page 2 sur 10

### Indicateur de Phénohphtaléine

- H332 Nocif en cas d'inhalation.
- H370 Endommage les organes.
- H336 Peut causer de la somnolence ou du vertige
- H350 Peut provoquer le cancer.
- H361 Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus.

#### Déclarations de mise en garde :

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- P233 Maintenir le contenant bien fermé.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.
- P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
- P243 Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- P201 Obtenir des directives précises avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
- P264 Bien se laver la peau après utilisation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.
- P303+P361+P353 If on skin (or hair): Immediately remove/take off all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower.
- P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction.
- P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.
- P301+P330+P312 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P304+P340+P312 En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
- P307+P311 If exposed: Call a poison center or doctor/physician.
- P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé.
- P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

**Dangers non classés par ailleurs :**Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7732-18-5	Eau	50
Numéro CAS : 67-63-0	Isopropanol	25
Numéro CAS : 67-56-1	Méthanol	12.5
Numéro CAS : 77-09-8	Phénohphtaléine	0.5

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.05.2017

Page 3 sur 10

### Indicateur de Phénolphtaléine

Numéro CAS : 64-17-5	Éthanol	12.5
-------------------------	---------	------

Informations supplémentaires : Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

Déplacer à l'air frais

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

##### Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

##### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude

##### Après ingestion :

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

##### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l', une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool

##### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.05.2017

Page 4 sur 10

### Indicateur de Phénolphtaléine

flamme

Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

#### Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives

Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Conserver le conteneur bien fermé.

Éloigner des sources d'inflammation : flammes ouvertes, surfaces chaudes, rayons directs du soleil, sources d'étincelles.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Utiliser un conteneur approprié afin d'éviter une pollution de l'environnement.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.05.2017

Page 5 sur 10

### Indicateur de Phénolphtaléine

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
ACGIH	Éthanol	64-17-5	ACGIH VLS MPT 1 000 ppm
	Éthanol	64-17-5	ACGIH VLS LECT 1000 ppm
	Isopropanol	67-63-0	ACGIH VLS LECT : 400 ppm
	Isopropanol	67-63-0	ACGIH VLS MPT : 200 ppm
	Méthanol	67-56-1	ACGIH VLS LECT 250 ppm [peau]
	Méthanol	67-56-1	ACGIH VLS MPT 200 ppm [peau]
NIOSH	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER MPT 260 mg/m <sup>3</sup> [peau]
	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER ST 250 ppm [peau]
	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER ST 325 mg/m <sup>3</sup> [peau]
	Éthanol	64-17-5	NIOSH LER MPT 1,000 ppm
	Éthanol	64-17-5	NIOSH LER MPT 1,900 mg/m <sup>3</sup>
	Isopropanol	67-63-0	NIOSH LECT 500 ppm, 1.225 mg/m <sup>3</sup>
	Isopropanol	67-63-0	DIVS de NIOSH : 2.000 ppm
	Isopropanol	67-63-0	NIOSH MPT 400 ppm, 980 mg/m <sup>3</sup>
	Méthanol	67-56-1	NIOSH LER MPT 200 ppm [peau]
United States (OSHA)	Éthanol	64-17-5	OSHA LEP MPT 1.000 ppm
	Éthanol	64-17-5	OSHA LEP MPT 1.900 mg/m <sup>3</sup>
	Isopropanol	67-63-0	OSHA LEP MPT 400 ppm, 980 mg/m <sup>3</sup>
	Méthanol	67-56-1	OSHA LEP MPT 200 ppm
	Méthanol	67-56-1	OSHA LEP MPT 260 mg/m <sup>3</sup>

#### Valeurs limites biologiques :

Substance	Identificatio n	Déterminan t	Temps d'échantillonnag e	Limites autorisées
Isopropanol	67-63-0	Acétone	Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail.	40 mg/L

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Utiliser un équipement anti-explosion.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

##### Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.05.2017

Page 6 sur 10

### Indicateur de Phénolphtaléine

#### Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.  
Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	Liquide clair, incolore à légèrement
<b>Odeur :</b>	Alcool doux
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non disponible
<b>Valeur pH :</b>	Non disponible
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	-88 °C
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Environ 82 °C
<b>Point d'éclair :</b>	Environ 13°C
<b>Taux d'évaporation :</b>	2,88
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non disponible
<b>Limite d'explosion supérieure :</b>	12,7% vol
<b>Limite d'explosion inférieure :</b>	2,0% vol
<b>Pression de vapeur :</b>	33 mmHg à 20 °C
<b>Densité de vapeur :</b>	2,1
<b>Densité :</b>	Non disponible
<b>Densité relative :</b>	0,85 à 0,95
<b>Solubilités :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non disponible
<b>Température d'autoinflammation :</b>	Environ 398 °C
<b>Température de décomposition :</b>	Non disponible
<b>Viscosité dynamique :</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique :</b>	Non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé ou non disponible

#### Informations supplémentaires

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

#### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Conditions à éviter :

Chaleur excessive, source d'inflammation ou flammes.

#### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.05.2017

Page 7 sur 10

### Indicateur de Phénolphtaléine

#### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Nocif en cas d'ingestion Nocif en cas d'inhalation

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Dommages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Provoque une grave irritation des yeux

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Isopropanol	Provoque une grave irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Risque de causer le cancer

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Espèce	Résultat
Phénolphtaléine	Phénolphtaléine	Peut provoquer le cancer.

#### Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Éthanol	Groupe 1 -Cancérogène pour les humains
Isopropanol	Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme
Phénolphtaléine	Groupe 2B - Potentiellement cancérogène pour les humains

#### Programme national de toxicologie (PNT) :

Nom	Classification
Phénolphtaléine	On peut anticiper raisonnablement que le produit est cancérogènes pour les humains.

#### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.05.2017

Page 8 sur 10

### Indicateur de Phénolphtaléine

Nom	Résultat
Phénolphtaléine	Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Susceptible de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Phénolphtaléine	Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Endommage les organes Peut causer la somnolence ou vertiges

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Isopropanol	Toxicité spécifique de l'organe cible, exposition unique - Peut causer de la somnolence ou du vertige
Méthanol	Provoque des dommages au nerf optique et au système nerveux central.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :** Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.



## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.05.2017

Page 9 sur 10

### Indicateur de Phénolphtaléine

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.


### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :


Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

### SECTION 14 : Informations relatives au transport


#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	UN1993
Nom d'expédition approprié UN	Liquides inflammable, N.S.A. (Isopropanol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	UN1993
Nom d'expédition approprié UN	Liquides inflammable, N.S.A. (Isopropanol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN1993
Nom d'expédition approprié UN	Liquides inflammable, N.S.A. (Isopropanol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.05.2017

Page 10 sur 10

### Indicateur de Phénolphtaléine

Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
--	----------

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	
Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

##### Liste intérieure des substances (DSL) :

64-17-5	Éthanol	répertorié
67-63-0	Isopropanol	répertorié
7732-18-5	Eau	répertorié
67-56-1	Méthanol	répertorié
77-09-8	Phénolphtaléine	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

#### Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 1-2-0

HMIS : 1-2-0

Date de préparation initiale : 05.05.2017

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**